

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Sandrine CHAREYRE et Monsieur Hervé SAULIGNAC, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de PRIVAS lors de la Commission Permanente du 6 juin 2017 :**

Pré-affectation de crédits dans le cadre de l'appel à projets « Ardèche durable » en faveur des projets 2017 démarrant avant le 15 octobre de cette année :

**150 000 €** en faveur de la commune de Coux pour l'aménagement du pôle touristique d'Onclaire avec halle couverte,

**40 000 €** en faveur de la commune de Flaviac pour la rénovation de salles d'animations dédiées aux TAP et petite enfance/jeunesse avec rénovation des façades et amélioration thermique et énergétique,

**10 000 €** en faveur de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche pour la liaison mode douce entre la voie verte et le centre bourg de Saint-Priest et **14 400 €** pour l'acquisition de 4 véhicules électriques,

**20 000 €** en faveur de la commune de Freyssenet pour des travaux de restauration, isolation toitures/façades église et cure,

**10 000 €** en faveur de la commune de Privas pour le remplacement de menuiseries à l'école maternelle Habozit,

**1 879 €** répartis en faveur des crèches crescendo et Marmobiles de Privas pour la participation aux frais de garde des enfants de moins de 6 ans,

**11 500 €** répartis en faveur de Mémoire d'Ardèche et Temps présent, l'association des amis du conservatoire de Privas et les Féebulleuses à Lyas, au titre du soutien aux structures culturelles,

**4 500 €** répartis en faveur du Centre hospitalier Sainte Marie et le Centre social l'art des liens au titre de l'appel à projet « culture e(s)t lien social »,

**5 000 €** en faveur de la crèche Germinal de Privas au titre du soutien à l'équipement des crèches pour la rénovation et l'agrandissement de son espace extérieur,

**44 960 €** en faveur du collège du Sacré Cœur au titre des subventions d'investissement aux collèges privés pour l'année 2017,

**12 000 €** répartis au titre du Contrat de ville de Privas en faveur des associations privadoises suivantes : Association Cap Formation, Association Espoir, IREPS RA, association l'art de rien, SPF Privas, association Ardé'jeux, la MJC et l'association foyer privadois habitat jeunes,

**20 000 €** en faveur de l'association Espoir à Privas au titre du conventionnement avec le Département pour la politique d'insertion.